



Concours mondial d'écriture créative collaborative Florilège-FIPF – 8^{ème} édition : « BABEL »

Origines et essor du concours

Créé dans la perspective du XV^{ème} Congrès mondial de la FIPF (Liège - juillet 2016), le **concours Florilège-FIPF** a pour objectifs de promouvoir l'**écriture créative collaborative** dans les classes du monde entier, et d'associer des classes de français langue maternelle, étrangère et seconde autour d'un projet commun. Le bilan des premières sessions dénote une montée en puissance progressive, avec un nombre de pays et d'établissements en croissance constante jusqu'en 2019. Et si les deux dernières sessions ont été fortement perturbées par les confinements et la pandémie de COVID, c'est un nouvel essor que prend le **concours Florilège-FIPF** en septembre 2022.

La 8^{ème} édition : « BABEL »

Fidèle à ses origines, le concours s'inscrit dans la préparation du prochain Congrès mondial de la FIPF : **Besançon 2025**. Sous le titre : **Utopies francophones en tous genres**, ce congrès s'inscrit dans la durée, avec plusieurs volets et étapes, un volet scientifique avec un séminaire sur le thème du congrès, et un volet scolaire avec trois actions déclinées progressivement sur trois ans. La première de ces trois actions, dès septembre 2022, est le **concours Florilège-FIPF**, qui sera reconduit les années suivantes, les deux autres actions démarrant en septembre 2023, puis 2024. Notre concours, dans le cadre des *utopies francophones*, a l'ambition de diffuser partout dans le monde une idée de l'enseignement du français qui donne toute sa place à l'écriture créative, avec chaque année, durant trois ans, un « mot » en lien avec le thème du congrès.

Pour la première étape, nous avons choisi les langues et langages : la francophonie est-elle une utopie ? Comment langues et langages s'entremêlent-ils ? Quel espace de création nous autorisons-nous dans les langues ? Le **mythe de « BABEL », entre punition traditionnelle et bénédiction interculturelle**, nous a semblé porteur de ces questions et propre à susciter une polysémie interprétative toujours d'actualité...

Pourquoi écriture créative collaborative ?

L'**écriture créative** s'inscrit dans la perspective didactique de l'**écriture littéraire** et de la **lecture littéraire** comme définies par la Recherche¹. Elle implique la posture du sujet lecteur et scripteur, qui construit sa lecture par sa propre écriture et un va-et-vient entre les œuvres et textes lus. Il lit plus finement parce qu'il écrit, et il développe les possibles imaginatifs et langagiers de son écriture en écrivant et en faisant appel à ses lectures.

L'**écriture créative collaborative** ouvre une autre dimension, celle du collectif qu'il est pour nous essentiel de conforter dans l'école et dans l'enseignement. L'écriture est trop souvent une activité

¹ Lire notamment sur la lecture littéraire : *Un dictionnaire de didactique de la littérature*, N. Brillant Rannou, F. Le Goff, M-J. Fourtanier, J-F. Massol dir. Honoré Champion 2020 – *Enseigner la littérature aujourd'hui : « disputes » françaises*, Sylviane Ahr, Honoré Champion 2015 ; et sur l'écriture créative : Anne-Marie Petitjean et Magali Brunel, *Quand les enseignants se risquent à la culture numérique : quel enseignement de l'écriture littéraire ?*, & *La conversion numérique du littéraire dans les formations universitaires : témoignages croisés*, Le Français aujourd'hui n° 200, mars 2018

solitaire, les ateliers d'écriture montrent l'importance de l'échange, et la collaboration entre pairs permet de partager, de multiplier les regards, de discuter ses choix.

La collaboration peut se pratiquer grâce aux outils numériques de type pad, mais aussi sur papier, avec des temps d'écriture individuelle et collective, d'échange, de choix, de réécriture. Elle peut être expérimentée au sein d'une classe ou d'un groupe constitué, mais aussi entre classes, entre établissements, entre pays. Nous essaierons d'organiser plus précisément cette collaboration géographique à partir de la session prochaine, en 2023-2024.

Depuis plusieurs années, les collègues qui font participer leurs élèves, dans le monde, nous font des retours très positifs, à la fois de l'engagement de leurs classes et de l'intérêt que présente l'écriture créative collaborative dans leur enseignement.

L'organisation de l'édition 2023

L'Académie de Besançon/région académique Bourgogne-Franche-Comté s'adjoit à la collaboration entre **l'Académie de Montpellier** et la **Commission du français langue maternelle (CFLM)** de la **Fédération internationale des professeurs de français (FIPF)** pour l'organisation et la diffusion du concours. Son lancement est officialisé à **Besançon** le 16 septembre 2022, durant le festival **Le livre dans la boucle**, et s'inscrit dans le **Congrès Régional de la FIPF** début novembre à **Hammamet**. Le palmarès sera décerné durant la **Comédie du livre** de **Montpellier** le 13 mai 2023, dans le cadre de **L'Académie du livre**.

Les professeurs du monde entier sont informés du lancement du concours, soit personnellement, soit par des médias : internationaux, **la lettre** et les commissions régionales de **la FIPF**, et locaux en France par les relais diffusés par **les académies**.

Des recommandations pour l'écriture collaborative en classe sont fournies, ainsi qu'un règlement fixant le cadre. Les écrits individuels ne sont pas acceptés, et les professeur·e·s participant doivent indiquer la démarche d'écriture collaborative retenue. Toute classe, ou partie de classe, ou regroupement d'élèves/étudiants peut participer, en envoyant une nouvelle et/ou un poème avant **la date limite**, fixée au **27 mars 2023**. Cette date est impérative pour que nos jurys puissent lire, délibérer et rendre leur classement avant le début mai. La collaboration entre classes de différents pays, francophones et non francophones, est encouragée.

Quelques recommandations et consignes pour s'engager dans le concours Florilège-FIPF

L'écriture collaborative peut être déroulée selon **deux principaux types de modalités** :

1. Des écritures individuelles suivies d'une mutualisation et d'un partage réflexif pour un choix collectif des textes qui vont être retenus et réécrits - au choix :
 - a. Répartition par groupes de rédaction d'une partie du texte puis assemblage
 - b. Réécriture progressive du texte par plusieurs groupes selon des consignes précises
2. Une collaboration complète où tous les membres du groupe construisent ensemble le processus d'écriture du texte : remue-méninges, réflexion initiale, écriture collective d'une première version de texte, révision, réécriture, sélection - au choix :
 - a. Rédaction collaborative non-numérique
 - b. Écriture collaborative numérique de type pad.

Quelques éléments des **consignes** :

- Seulement deux genres sont proposés : nouvelle et poème. Chaque classe ne peut envoyer qu'un texte de chaque genre.
- La longueur maximum est de 5000 signes, espaces et titre compris.

Viviane Youx (déléguée pour la FIPF) et Frédéric Miquel (délégué pour l'académie de Montpellier)